

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 3 avril 2020

**L'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM)
et La Banque Postale comparent dans leur étude
la situation financière des communes et des intercommunalités
de montagne entre 2014 et 2018.**

« REGARD FINANCIER SUR LES COMMUNES DE MONTAGNE »

Le mandat municipal en cours d'achèvement a fortement impacté le paysage des communes et des intercommunalités, tant par la mise en œuvre des différentes lois (NOTRe, MAPTAM, communes nouvelles) que par les contraintes budgétaires liées à la baisse des dotations et à la montée en charge de la péréquation horizontale, c'est-à-dire entre collectivités.

Cette étude met en évidence une certaine stabilité des dépenses d'interventions (subventions, aides économiques et sociales)

En 2018, **le montant total des interventions (budgets principaux et annexes) des quelque 6 100 communes de montagne s'élève à près de 10,7 milliards d'euros**, contre 10,4 milliards d'euros 5 ans plus tôt, soit une **progression de 2,9 %**. Cependant, à périmètre constant, la hausse est limitée à + 1,1 %.

De grandes disparités en fonction des massifs et de la population non résidente

En moyenne, les communes de montagne ont dépensé **1 607 € par habitant en 2018**, le montant des interventions allant de **130 € par habitant** pour une commune de 110 habitants dans les Pyrénées à **plus de 67 000 € par habitant** pour une **station** des Alpes ne comptabilisant que 312 habitants permanents.

Faible augmentation de l'endettement, mais amélioration de la capacité de désendettement grâce à une progression de l'épargne brute :

Sur la période 2014-2018, **l'encours de dette** sur les budgets principaux **a progressé de 0,9 %** et la capacité de désendettement est passée de 4,8 ans à 4,6 ans grâce à une amélioration de **l'épargne brute qui a progressé de 5,2 %** pour atteindre 1 525 millions d'euros en 2018.

Néanmoins, en 2018, si 245 communes de montagne n'ont pas de dette, 645 communes ont une capacité de désendettement supérieur à 11 ans et 205 d'entre-elles ont même une épargne brute négative (*dépenses de fonctionnement qui ne sont pas couvertes par des recettes suffisantes, signe de déséquilibre financier*).

Péréquation importante entre les massifs des communes de montagne

La participation au redressement des finances publiques a engendré une **baisse de 0,3 milliards d'euros de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** pour les communes de montagne (soit - 20 %). Cependant, 20 % de ces communes ont vu leur DGF progresser principalement sur le volet de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), dont les ressources

financières sont les plus faibles. Ce sont d'ailleurs principalement ces territoires qui bénéficient du versement du Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC).

Similitude financière des communes de montagne avec les autres communes du territoire

Si, globalement, les ratios financiers des communes de montagne sont proches de ceux des autres communes, on constate une très grande disparité entre les massifs.

Lien d'accès à l'étude complète :

[REGARD FINANCIER SUR LES COMMUNES DE MONTAGNE](#)

À propos de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (www.anem.fr)

L'ANEM se mobilise depuis près de 35 ans pour faire respecter la spécificité des territoires de montagne dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national. L'Association qui revendique le droit à la différence et la nécessité d'adapter des dispositions générales aux particularités de près d'un quart du territoire national est engagée au quotidien dans les instances et les assemblées locales, nationales et européennes. Elle rassemble quelque 4 000 communes et intercommunalités, 40 départements, 7 régions, et plus de 250 parlementaires.

À propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, forme avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe de bancassurance, filiale du Groupe La Poste, présent sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance, de la banque de financement et de la gestion d'actifs. La Banque Postale accompagne ses clients -particuliers, entreprises, professionnels, associations et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète de services accessibles à tous. Banque de proximité, 1^{er} prêteur bancaire des collectivités locales, elle est présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contacts dont 7 600 bureaux de poste, tout en développant une offre numérique, notamment avec sa banque 100% mobile Ma French Bank. Banque et citoyenne, pionnière d'une finance responsable, elle est en charge d'une mission de service public d'accessibilité bancaire portée par le Livret A.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 647 Mds d'€ de PNB
- 1059 Md d'€ de Résultat (avant impôt)
- 752 millions d'€ de Résultat Net Part du Groupe
- 10,5 millions de clients actifs
- 1,5 million de clients bénéficiaires de la mission d'accessibilité bancaire
- 1,6 million de clients financièrement fragiles
- 685 000 clients patrimoniaux
- plus de 350 000 clients personnes morales et acteurs publics locaux
- 1^{ère} banque française et 2^{ème} banque au monde pour ses performances extra-financières (selon l'ISS-ESG)

Chiffres à fin 2019

CONTACTS PRESSE

ANEM

Jérôme Diawara

01 45 22 17 58

j.diawara@anem.org

La Banque Postale

Valérie Perrone

06 38 27 32 91

valerie.perrone@laposte.fr